

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : CPIP - externe

Session : 2026

Epreuve : Composition culture générale

Date de l'épreuve : 27/01/2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Tous égaux ?

En 2025, 10 % de la population française détenait 60 % de la richesse de la France, témoignant ainsi d'une première forme d'inégalité.

L'égalité est le fait de partir du même niveau, du même point de départ. En mathématiques l'égalité correspond au fait d'obtenir un résultat similaire. Le contraire d'égalité étant l'inégalité, c'est à dire la situation dans laquelle deux personnes se retrouvent dans un contexte différent. L'égalité peut être évaluée sous différentes formes. Ce peut être une égalité intellectuelle, physique, économique, de genre ou encore une égalité des chances.

L'égalité est tout d'abord un idéal recherché par la société contemporaine française. En effet, la notion d'égalité fait partie des valeurs de la République française. L'objectif étant de considérer tous les citoyens de la même manière et de les soumettre aux mêmes droits et devoirs. Ainsi, la mise en œuvre d'un pacte social, comme ce préconise Jean-Jacques Rousseau dans Le contrat social, permet d'atteindre cet idéal qu'est l'égalité. L'égal accès au droit, promis par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, est assuré par l'interventionnisme de l'Etat dans ce domaine social.

Cependant, l'égalité parfaite de tous les citoyens français semble inatteignable. En effet, malgré la proclamation d'une égalité en droits et l'intervention de l'Etat, des inégalités persistent.

Il existe toujours des domaines dans lesquels ces inégalités demeurent. C'est le cas par exemple de l'éducation ou de l'accessibilité. Même si l'égalité parfaite semble illusoire, il est toujours possible de réduire ces inégalités restantes.

Comment se rapprocher de sa promesse de la République d'une égalité parfaite des citoyens, alors que chacun ne part pas du même point de départ ? L'égalité de tous est-il un objectif réellement atteignable ?

L'égalité de tous se trouve être une promesse républicaine recherchée par l'Etat (I). Même si la promesse est inatteignable, il est possible de réduire ces inégalités persistantes (II).

I. L'égalité de tous, une promesse républicaine

La promesse républicaine de l'égalité de tous se traduit par la proclamation d'une égalité en droits (A) ; égalité qui sera assurée par l'intervention de l'Etat (B).

A. Une égalité en droits

L'égalité promise est restreinte, les Hommes ne naissant pas égaux sur le plan naturel, la société leur confère une égalité en droits.

Dans un premier temps, les Hommes naissent avec des attributs différents. En effet, deux genres humains existent, les hommes et les femmes. Tous deux n'ont pas les mêmes caractéristiques physiques. Les scientifiques s'accordent ainsi à dire que les hommes et les femmes n'ont pas la même masse musculaire, ce qui les différencie au premier abord. Les hommes peuvent également naître avec des facultés intellectuelles distinctes. Pour calculer le taux d'intelligence, il existe des tests de

coefficients intellectuels qui permettent de se comparer à la moyenne des citoyens français. Enfin, certaines personnes naissent également avec des handicaps à vie comme la trisomie 21. Mais ces différences peuvent également se déclarer au cours de la vie à la suite d'un accident par exemple.

Ainsi, pour faire face à ces différences sur lesquelles l'Etat ne peut agir directement, une égalité en droits a été reconnue. En effet, depuis la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, "les Hommes naissent libres et égaux en droits". L'objectif étant de mettre tous les citoyens sur le même pied d'égalité concernant l'accès aux droits. En outre, l'égalité fait parti de la devise républicaine française "liberté, égalité, fraternité". Selon Jean Jacques Rousseau, dans son ouvrage Du Contrat Social, la recherche de l'égalité est l'essence même du pacte social. Les citoyens étant ainsi tous soumis aux mêmes lois. Le but de la société étant de soumettre les français et françaises aux mêmes droits et obligations. À titre d'exemple, les citoyens français disposent du droit de vote ou encore du droit d'éligibilité.

Cependant, en raison des situations différentes auxquelles font face les citoyens français, l'Etat doit intervenir pour maintenir l'égalité (B).

B. L'égalité assurée par l'intervention de l'Etat

Afin de maintenir la paix sociale et tenir sa promesse d'égalité, l'Etat doit intervenir dans ce domaine social.

Tout d'abord, l'Etat promet aux citoyens français l'égalité pour tous. C'est effectivement un idéal à poursuivre depuis le 18^e siècle, mais un idéal difficile à atteindre, et qui peut paraître illusoire. Seulement pour maintenir la paix sociale, l'Etat doit s'efforcer de tendre vers cet idéal d'égalité de tous les citoyens. En effet, la mise des gilets jaunes de 2018 témoigne du mécontentement des citoyens français dans la recherche de l'égalité. Les manifestations ont été engendrées par l'annonce de la hausse des prix du carburant. Cependant, l'augmentation de la taxe applicable au carburant ne s'appliquait pas aux avions mais seulement aux voitures. La voiture étant le seul moyen de transport accessible aux

personnes habitant à la campagne et n'ayant pas de service de transports en commun - la mesure était ainsi jugée inégalitaire, s'éloignant de plus en plus de l'idéal promis.

Ainsi, pour tenir sa promesse du pacte social, l'Etat intervient dans le domaine social, c'est ce qu'on appelle l'Etat providence. L'Etat peut ainsi mettre en place des aides permettant de réduire les inégalités sociales en se basant sur la participation de tous les citoyens - les aides sociales comme les APL ou encore la création de la sécurité sociale en 1945 permet aux plus démunis d'avoir le même droit d'accès au logement et le même droit d'accès aux soins. Les aides sociales étatiques sont financées par tous les citoyens français payant des impôts et par les cotisations patronales. La participation de tout le monde permet ainsi de financer ces services publics comme les hôpitaux publics ou encore l'école publique qui est ainsi gratuite. Les services sont indispensables au maintien de l'égalité en droits, permettant à tous les citoyens d'accéder aux mêmes services. Comme le disait Jean Jaurès, le service public est le « patrimoine de ceux qui n'en ont pas ».

Cependant, tous ces efforts entrepris par le pacte social et ainsi l'Etat, ne sont pas suffisants pour atteindre l'égalité parfaite de tous les citoyens (II).

II - Tous égaux, une promesse inatteignable mais perfectible

Alors que de nombreuses inégalités persistent (A), l'Etat se trouve dans sa recherche continue de la réduction des inégalités (B).

A - De nombreuses inégalités persistantes

Deux domaines dans lesquels les inégalités persistent sont l'éducation, et l'accessibilité, qui ont tous deux des conséquences sur le travail, la mobilité sociale.

Dans un premier temps, depuis les lois de Jules Ferry, l'école est gratuite et obligatoire pour tous. Tout le monde peut avoir accès à l'éducation. Système républicain qui serait ainsi fondé sur la méritocratie puisque tous les citoyens ont le droit à

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : CPIP - externe

Session : 2026

Epreuve : Composition culture générale

Date de l'épreuve : 27.01.2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

l'éducation. Cependant, dans son ouvrage La Noblesse d'Etat, Baudieu affirme que sa méritocratie n'est qu'un mythe et que l'école ne fait que reproduire ces inégalités déjà existantes. En effet, selon le même auteur, l'ouvrage La Distinction indique que chaque enfant hérite de sa culture de ses parents. C'est ce que Baudieu appelle l'habitus. Ainsi, dès la maternelle, des inégalités se remarquent entre les enfants. Le rapport L'Etat de l'école de 2015 en témoigne. Il en ressort que 74% des enfants de cadres ou de professions intellectuelles supérieures obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur long, contre 25% des enfants d'ouvriers. Ainsi, en raison de leur milieu culturel, ces enfants n'ont pas les mêmes chances de réussir et ainsi d'obtenir un poste bien placé.

Dans un deuxième temps, ces inégalités se creusent en raison d'un manque d'accessibilité. Dans son ouvrage, La France périphérique, Christophe Guilluy, distingue trois territoires. La ville est le centre, là où tout prend forme et où toutes les richesses se créent. Autour de la ville se trouve la banlieue. Cette dernière est en lien direct avec la ville, profite du développement des transports en commun et fait l'objet de l'attention politique. Enfin, le troisième territoire est la périphérie. Celle-ci est oubliée des politiques publiques et ne dispose pas d'un lien direct avec la ville. Cela correspond aux campagnes par exemple, où vivent des agriculteurs. Ces citoyens font l'objet d'un traitement inégalitaire. En effet, les français ont les mêmes droits d'accès à l'éducation et aux soins. Cependant, ils n'ont pas la capacité d'avoir ce choix. Si un étudiant souhaite prendre une option de langue qu'il n'y a pas dans son collège le plus proche mais dans celui qui se trouve à plusieurs heures de chez lui, il n'étudiera pas cette nouvelle langue. De sa

même manière : s'agissant de l'accès aux soins, si un citoyen vit dans un désert médical il fera peut-être le choix de ne pas se rendre chez le médecin si cela est trop loin. Ainsi tout le monde dispose des mêmes droits mais pas des mêmes choix.

Ainsi, même si l'Etat ne peut atteindre un idéal d'égalité, il peut toujours œuvrer pour la réduction des inégalités (B).

B - Une nécessaire recherche de réduction des inégalités

La réduction des inégalités peut aussi bien être mise en œuvre par les pouvoirs publics que par des associations.

Tout d'abord, l'Etat a toujours œuvré pour la réduction des inégalités, et ce pour des causes différentes. En effet, une inégalité qui persiste également est celle du genre. Les femmes sont ainsi moins payées que les hommes à compétences et poste égaux. Par ailleurs, elles sont aussi moins nombreuses à accéder à des postes à responsabilités ou à des métiers liés à la politique. Cependant, le législateur a imposé sa parité au sein du Parlement, les députés et sénateurs devant être autant de femmes que d'hommes. En outre, pour lutter contre la discrimination au travail et inclure les personnes en situation de handicap, des quotas ont été imposés aux entreprises. Les dernières sont ainsi dans l'obligation de recruter un minimum de personnes handicapées, en fonction du nombre de salariées dans l'entreprise.

Ensuite, l'action de l'Etat peut être accompagnée d'une mobilisation associative. L'association Ecole au présent offre un suivi et un accompagnement aux familles et enfants dans ces démarches administratives relatives à l'éducation. Cette association agissant autour de Marseille propose également un soutien dans

l'éducation des enfants. Au ailleurs, l'association les foyers Matter aident les mineurs ou majeurs suivis par la justice, à trouver une formation, se réinsérer dans la vie professionnelle. Les bénévoles viennent ainsi en aide à ceux qui n'ont pas eu l'opportunité d'obtenir un diplôme ou un travail. L'association les accompagne également dans la recherche d'un logement. Tout le monde a le droit à un logement salubre et aux aides au logement mais il existe 2 millions de demandeurs de logements sociaux pour 450 000 logements.

Ainsi, l'égalité de tous les citoyens est un idéal recherché par l'Etat. L'origine du pacte social est la mise à égalité de tous. Pour pallier les inégalités naturelles, l'Etat assure l'égalité en droits de tous les citoyens français. Pour atteindre cet idéal il intervient notamment dans le domaine social. Cependant, l'égalité de tous est une promesse qui semble inatteignable puisque les inégalités originelles des citoyens persistent dans de nombreux domaines. Même si l'Etat ne peut supprimer toutes les inégalités, il peut cependant les réduire.

